

BRÈVE

Commission territoriale des Vallées d'Oise du 31 mars 2017



La COMITER des Vallées d'Oise, présidée par Eric de VALROGER, s'est réunie le 31 mars à Compiègne.

La commission territoriale a rassemblé 27 personnes sur les thèmes de la SOCLE et de la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement.

1/ La mise en œuvre de la Stratégie d'organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

Les modalités d'élaboration de la SOCLE et l'état des lieux sur le bassin des Vallées d'Oise ont fait l'objet d'une présentation de la DRIEE d'Île-de-France (Mme Véronique

NICOLAS). Puis les DDT de l'Oise (Mme Martine RIVOLIER) et des Ardennes (M. Xavier CARON) ont apporté un éclairage complémentaire sur les avancées départementales. Les présentations en COMITER avaient pour but d'apporter une information territorialisée, de partager l'objectif de la SOCLE, l'état des lieux et le diagnostic voire la façon dont la stratégie pourrait être élaborée et de favoriser l'écoute des collectivités et remontées de propositions.

Les élus de la COMITER ont partagé leurs inquiétudes sur le chantier ouvert de réorganisation et son impact sur les territoires (nécessité de pédagogie sur une démarche complexe, risque de perte de la logique de bassin versant et besoin du maintien de la solidarité de bassin, maintien de structures actuellement efficaces, aspects financiers, taille critique des structures gestionnaires, vigilance sur l'ANC).

Sur l'aspect opérationnel, un point a été fait sur les études qui émergent sur le territoire en accompagnement des lois NOTRE et MAPTAM et que l'agence finance.

Pour illustrer ce type de démarche, deux représentants de la Communauté de communes du Pays de Bray. M. Alain LEVASSEUR, vice-président et Mme Eloïse BERTOGLI, directrice générale des services, ont présenté leur retour d'expérience de mise en œuvre d'une démarche d'étude de gouvernance des compétences « eau et assainissement » lancée en octobre 2015.

Conclusions de la COMITER sur le point « SOCLE » :

- importance de la prise de connaissance de l'état des lieux local et spécificités des Vallées d'Oise ;
- besoin d'approfondir des éléments de choix dans la stratégie de la SOCLE pour :
 - identifier des critères dont celui de la taille critique pour un fonctionnement optimum des structures ;
 - mettre du lien entre des logiques de gestion de bassin versant et la réorganisation par le biais des enjeux (enjeu de l'articulation des visions d'ensemble, communautaire ou de bassin versant, et plus locales ; nécessité d'une appropriation des enjeux par les élus locaux et du maintien de la connaissance pour informer les administrés) ;
 - réfléchir à des outils de médiation pour accompagner les élus dans la réorganisation.

2/ La gestion patrimoniale des réseaux, sujet majeur dans le cadre de la préparation du XIème programme d'intervention de l'Agence de l'eau.

Après une introduction sur les enjeux de la gestion patrimoniale des réseaux sur le bassin Seine-Normandie (René-Claude FOUILLOUX, Agence de l'eau), le directeur des services techniques de l'Agglomération de Beauvais, Stéphan MORVAN, a apporté un éclairage concret sur la mise en œuvre d'une démarche de gestion patrimoniale.

Principaux points d'attention évoqués avec la COMITER sur le point « gestion patrimoniale des réseaux » :

- intérêt de la sensibilisation des collectivités à la gestion patrimoniale ;
- besoin de prioriser et de programmer les investissements relatifs à la gestion patrimoniale ;
- importance d'une bonne connaissance patrimoniale pour objectiver les coûts (plans pluriannuels d'investissement ; provisionnement à associer lors des phases d'investissement à la part d'amortissement que cela représente) et identifier les priorités ;
- pertinence de la poursuite de l'accompagnement des études menées par les collectivités d'ici à 2020.